

# LE BULLETIN



ORGANE du Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public - FSU



## L'édito

par Coralie BENECH

### Et maintenant ?

**M**algré le contexte politique et l'acharnement d'E. Macron à ne pas reconnaître la défaite électorale de son camp, ne boudons pas le plaisir du spectacle offert par les athlètes et l'engouement populaire que cela a déclenché. Au-delà des critiques que le SNEP-FSU n'a pas manqué de faire sur certains aspects des Jeux Olympiques (écologiques, financiers, sociaux...), notre discipline, citée plusieurs fois par des athlètes médaillés, prend aussi du sens, comment transmettons-nous le goût de la pratique sportive ? Comment celui-ci se prolonge-t-il à travers la pratique fédérale ? E. Macron s'intéresse subitement à la culture sportive mais il détruit depuis des années les métiers du service public du sport et le budget des sports ne représente que 0,5 % du budget de l'État. Pour un héritage réel des JOP, l'État doit investir massivement dans les politiques publiques sportives. Mais les annonces faites par Gabriel Attal sur le budget 2025 ne laissent que peu de doutes sur les politiques austéritaires qui seront menées. Il est quand même étrange qu'un premier ministre démissionnaire et censé ne gérer que les affaires courantes puisse annoncer de tels choix. Ces annonces ont lieu alors qu'un premier ministre et un gouvernement devraient être nommés dans la période qui arrive. Encore une fois, E. Macron et le gouvernement en place nient le résultat des urnes et le rejet de leurs politiques austéritaires. Comment peut-on imaginer cette rentrée sans avoir d'autres perspectives que celles annoncées et qui contribuent largement à la montée de l'extrême droite. Les questions des services publics (éducation, santé), des salaires, sont celles auxquelles il faut répondre de manière urgente et offrir des perspectives. Cette rentrée scolaire va sûrement s'effectuer sans nouveau ou nouvelle ministre de l'éducation nationale, après une année de passage en force de réformes contestées, après de nouvelles suppressions de poste, sur tout le territoire, agir dès la rentrée sera une nécessité ! Bonne reprise à toutes et tous. ■

Édito écrit le 21 août 2024



### ACTION

## Une rentrée sous haute tension

**2** mois après les élections législatives anticipées, E. Macron n'a toujours pas accepté la défaite de son camp politique. Il n'avait sûrement jamais envisagé que la gauche s'unirait en créant le NFP et qu'elle arriverait en tête. Sous prétexte du déroulement des jeux olympiques, il a confié au gouvernement démissionnaire la gestion des affaires courantes. Les derniers jours d'août ont été pour E. Macron l'occasion de continuer de réaffirmer qu'il ne pouvait pas nommer une première ministre issue du NFP (Lucie Castets) et des tractations ont lieu du côté de la droite de l'échiquier politique. Déni de démocratie à n'en pas douter et mépris de l'intérêt général de manière certaine, surtout lorsque Gabriel Attal envoie des lettres plafonds sur le budget 2025. Les politiques austéritaires mènent pourtant à la situation que nous connaissons aujourd'hui : renforcement des inégalités, augmentation de la précarité, renforcement de l'extrême droite... Sans gouvernement, cette politique

perdure au détriment de l'intérêt général de la population française. Ce mépris et ce déni démocratique sont insupportables ! Pensez-ils que l'engouement créé par les jeux olympiques et le début des jeux paralympiques fera oublier leurs politiques désastreuses ?

Dans l'Éducation nationale cette rentrée s'effectue donc avec une ministre chargée des affaires courantes, mais surtout chargée de faire appliquer plusieurs réformes hautement contestées dans l'éducation nationale : celle du choc des savoirs, celle de l'année de terminale voie pro. Coûte que coûte, contre tous les personnels et au détriment des élèves, ils avancent en toute hypocrisie, créant un service à la direction générale des ressources humaines intitulé service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines où a été nommé un ancien conseiller de Pap Ndiaye... comme si la création du service allait changer fondamentalement l'attractivité du métier. Sans prise en compte d'une partie des revendications de toutes les organisations syndicales

sur les questions salariales ou les conditions de travail, les métiers de l'éducation nationale n'attireront pas. La lettre plafond budgétaire n'augure aucune évolution positive encore pour l'année 2025 !

À l'heure où cet article est rédigé, le gouvernement n'est pas encore nommé. Quel que soit le gouvernement mis en place, le SNEP-FSU a des propositions sur les questions salariales, sur les conditions de travail, sur l'école, sur l'EPS, sur le sport, sur l'héritage des JOP.... En cette rentrée, exceptionnelle sur la forme, nous aurons à être vigilant-es dans nos établissements pour que les droits des personnels soient respectés, pour que les élèves

bénéficient de toutes leurs heures d'enseignement, nous aurons à construire les luttes pour que nos revendications avancent, pour que le résultat des urnes soit respecté et pour que l'héritage des JOP ne soit pas un vain mot

Pour faire avancer ces revendications, remplir l'enquête de rentrée du SNEP-FSU et celle sur l'inclusion sont une nécessité.

Et d'ores et déjà une journée de grève et de mobilisations se profile sur les questions salariales, les retraites et pour un autre budget 2025 !

D'autres alternatives sont possibles, mobilisons-nous dès la rentrée. ■

### NOUVEAU BULLETIN

Le bulletin du SNEP-FSU fait peau neuve pour cette rentrée. Ce nouveau format continuera de faire vivre les débats autour de la discipline, du métier, d'informer et de structurer l'activité du SNEP-FSU. C'est un bulletin syndical pour entrer en lutte, en résistance, pour faire vivre les solidarités et rassembler largement autour des idées de progrès. Lisez-le et faites-le lire !



# POUR UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE





## 10%

de remise\*  
sur votre commande  
avec le code

EPS2024



**CHAMPS D'APPRENTISSAGE**  
Choisissez vos produits sur casalsport.com par champs d'apprentissage.



**TEXTILE PERSONNALISÉ**  
Personnalisez votre textile au logo de votre association sportive.



**ÉCO RESPONSABILITÉ**  
Des produits présentant des bénéfices environnementaux.



**CASALSPORT.com**

\* Offre valable exclusivement sur casalsport.com jusqu'au 30/11/24

 **09 69 36 95 95**  
Appel non surtaxé

 [mail@casalsport.com](mailto:mail@casalsport.com)

 **CASALSPORT.com**

JOP

## Dépasser l'image d'Épinal

par Benoit HUBERT

**Le réel héritage des JOP passera par l'amélioration de la démocratisation d'accès à la pratique et l'augmentation des horaires d'EPS.**

La ferveur, l'enthousiasme, l'euphorie suscités par les Jeux Olympiques et ses images d'exploits sportifs, de gestes magnifiques, de mise en exergue de lieux mythiques, de champions et championnes médaillés ou non donnant le meilleur d'eux-mêmes, susciteront, à n'en pas douter, des envies renouvelées de pratiques sportives. Mais que restera-t-il des grandes ambitions affichées ?

Les discours pour faire de la France une « grande nation sportive » n'auront, au final, qu'été des cache-misères pour masquer un désengagement de plus en plus fort de l'État. Si d'héritage il ne sera finalement pas question, laisser « Paris 2024 » n'être qu'un bel album photos ne peut être envisageable.

Ces Jeux Olympiques doivent être starter d'une nouvelle ambition pour le sport en France et l'occasion de travailler aux orientations et aux moyens nécessaires pour que chacun·e puisse accéder aux activités physiques sportives et artistiques sur l'ensemble du territoire et quelle que soit la discipline. Cet effort doit concerner l'École en premier lieu parce que c'est celui de la découverte des pratiques, de leur étude, des premières expériences. C'est le lieu privilégié de la démocratisation des activités physiques et sportives qu'il faut pouvoir prolonger en aidant et développant les associations sportives. Les 4 heures d'EPS dans des conditions revues sont une nécessité pour enfin commencer à répondre aux objectifs. ■

## Et pendant ce temps là ?

par Fabrice ALLAIN

### Duralex : les salarié·es disent Scop !

« Après avoir frôlé la fermeture, (...) l'usine tourne à plein régime pour répondre aux commandes » (France Info, 16/8). « Après que le tribunal de commerce a officialisé le rachat de Duralex par la Scop, le moral sur le site est au beau fixe » (L'Humanité, 12/8). « L'offre de reprise formulée par une majorité de salariés du célèbre verrier et soutenue par les politiques locaux a été choisie ce vendredi 26 juillet (...). Aucun emploi ne devrait être supprimé. » (Libération, 26/7).

... Une Scop (société coopérative et participative ou société coopérative de production) est une société dont les salarié·es sont les associé·es majoritaires. ■

ATTRACTIVITÉ

## Enseignant·e : un beau métier... qui peine à recruter !?

par Alain DE CARLO

Suite aux concours de recrutement et faute de candidat·es inscrit·es, 2 925 postes manqueront à la rentrée 2024 pour l'enseignement public : 1 350 pour le 1<sup>er</sup> degré, 1 575 pour le 2<sup>nd</sup> degré.

**P**ourquoi les étudiant·es ne choisissent pas le beau métier de professeur·e (à cocher, plusieurs choix possibles) ?

- La rémunération est la plus basse des pays de l'OCDE
- Le nombre d'élèves par classe est le plus élevé d'Europe
- Le « prof bashing » dévalorise ces métiers
- Le traitement des affectations (stagiaires notamment) et la

gestion des personnels sont souvent des souffrances institutionnelles

- Des réformes de la formation des enseignant·es s'enchaînent contre l'avis des formateur·rices, sans bilans, donnant une lisibilité impossible pour les étudiant·es

- Autres : .....

Une fois les cases cochées, il est facile de proposer des solutions. Pourtant, le ministère de l'EN bâche depuis des années sur un

grand programme pour « l'attractivité des métiers ». Les coups de communication, flyers, voire publicités sexistes, ne semblent pas très efficaces ! Nous conseillons l'écoute des propositions concrètes des élu·es du SNEP et de la FSU...

La situation particulière de l'EPS

En EPS, contrairement à de nombreuses autres disciplines, tous les postes sont pourvus, et ce, chaque année. Le ministère pourrait même faire le choix de recru-

### Évolution des inscrit·es au CAPEPS externe



ter davantage car les candidat·es obtiennent de bons résultats. Le SNEP-FSU avait demandé l'établissement d'une liste complémentaire, pour répondre aux besoins, le ministère a pourtant refusé.

Le passage de la place du concours de master 1 à master 2 a de fait impacté le nombre de candidat·es potentiel·les, mais cette baisse s'explique aussi par la diminution du nombre de postes offerts ou encore par la dégradation des conditions de travail.

Augmenter le nombre de postes aux concours permettrait d'attirer plus de candidat·es, permettrait à de nombreux·ses jeunes d'accéder aux métiers de l'éducation, et surtout répondrait aux besoins des élèves sur le terrain. Si l'Éducation nationale et donc l'intérêt général et la lutte contre les inégalités étaient des priorités pour le gouvernement alors il investirait massivement dans le service public d'éducation (postes, salaires, conditions de travail). ■

# Décès de Pierre DELACROIX

Un monument du SNEP a tiré sa révérence durant cet été 2024, des suites d'une longue maladie comme on dit... Pierrot a beaucoup lutté dans sa vie, syndicalement, politiquement et tout dernièrement médicalement. L'humain était son ADN et la boussole de ses combats était la lutte contre toutes les formes d'injustice, quelles qu'elles soient. Cela n'a malheureusement pas suffi !!

Ses coups de gueule, ses combats opiniâtres, ses convictions et son humour « décapant » resteront présents, et pour longtemps, dans la mémoire de chacune et chacun dans la maison SNEP, sa maison.

Sa grande connaissance des dossiers et son travail acharné au sein du secrétariat national ont été d'un apport considérable pour le secteur corpo comme pour celui de la jeunesse et des sports. Nombre de collègues peuvent certainement encore en témoigner.

Et oui, on aurait tant aimé que cette triste nouvelle ne soit qu'une de ses nouvelles blagues...

Que Dominique, sa femme et Laurence, sa fille soient assurées de toute notre affection et qu'elles sachent que Pierrot va terriblement nous manquer. Cela a commencé dès ce 28 juillet 2024. ■



## Congrès FSU

Le congrès de la FSU aura lieu du 3 au 7 février 2025.

Il sera préparé par les congrès départementaux qui se tiendront du 11 décembre 2024 au 17 janvier 2025. Notre fédération aura pour défi d'en sortir avec des mandats permettant d'ancrer nos professions dans les luttes sociales. Le paysage politique français, international, l'école, les défis sociaux liés au pouvoir d'achat, à la retraite, la santé, l'avenir de la fonction publique... sont des éléments déterminants pour la vie professionnelle et privée des personnels et de leurs familles.

Le SNEP-FSU prendra toute sa part lors des débats dans toutes les sections départementales de la FSU. L'enjeu est de peser avec nos spécificités sur les orientations générales pour notre système éducatif et toutes les sphères de la société. Nous demeurerons, dans cette tâche, attachés à l'idée de l'unité syndicale la plus large. ■

# 11<sup>e</sup> CONGRÈS NATIONAL

RENNES  
3-7 FÉVRIER  
2025



## Disparition de Marcel BERGE, Secrétaire Général du SNEP de 1969 à 1979.

Marcel vient de nous quitter à l'âge de 95 ans.

Jeune professeur d'EPS et militant du PCF dans le département de l'Ardèche, Marcel s'engage pour exiger la paix en Algérie ; et pour avoir empêché avec trois autres camarades le départ pour l'Algérie de trains de soldats rappelés, il passera plusieurs mois de prison à Lyon au fort Montluc et dans la prison St Paul.

Dans les années 50-60, il assume la responsabilité de secrétaire départemental de la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN). Professeur au Lycée d'Aubenas, il milite pour une approche culturelle de l'EPS et pour la démocratisation du sport et intervient dans le SNEP pour y promouvoir un syndicalisme rassembleur et actif.

En 1969, lors du congrès de Nice, il conduit la liste B qui devient majoritaire dans le SNEP face à une ancienne direction trop encline aux com-

promissions avec les pouvoirs politiques.

S'ensuit une période d'intense activité syndicale, tant au sein de la FEN ou il participe fortement à l'émergence et au renforcement du courant de pensée Unité et Action, que dans le SNEP qui doit faire face à une série d'attaques sans précédent mettant en cause l'existence même de l'EPS (alors rattachée avec ses personnels au Ministère des Sports) comme discipline d'enseignement.

On se souviendra des débats houleux de Marcel face aux Ministres Comiti, Mazeaud, Soisson !

C'est à cette époque que l'exigence de voir reconnaître l'EPS comme une discipline d'enseignement à part entière se renforce et se développe avec la revendication d'intégration de la discipline au MEN, mais aussi pour l'intégration universitaire et la formation universitaire des enseignant-es d'EPS. On n'oubliera pas à cette époque, sous l'autorité de Marcel Berge,

l'intense travail de recherche d'alliances tant avec les parents d'élèves qu'avec le mouvement sportif.

Durant ces années, Marcel Berge fut un leader incontestable du SNEP, doté d'exigences fortes, de capacités d'écoute et d'argumentation pour défendre et promouvoir l'EPS et ses enseignant-es.

En 1979, il passe la main à Jacques ROUYER comme Secrétaire Général du SNEP, redevient professeur d'EPS en Lycée à Marseille, et développe le secteur Action Juridique du SNEP, considérant que, sans remplacer l'activité syndicale, l'action juridique s'intègre comme un élément de l'activité générale du syndicat.

Comment ne pas évoquer aussi la grande culture de Marcel ainsi que sa convivialité légendaire !

C'est un grand militant de l'EPS et de notre syndicalisme qui vient de s'éteindre. ■

## ENQUÊTE

# Un état des lieux indispensable

Par Alain DE CARLO

Apprécier l'état de l'EPS à la rentrée 2024 répond aux multiples déclarations d'intention autour de l'héritage des JOP. Le SNEP-FSU lance une enquête.

Fort de son ancrage et de son engagement sur le terrain, le SNEP-FSU, avec les professeur·es d'EPS, permet régulièrement des avancées pour le métier, la discipline autant de gains pour les élèves et les droits des personnels. Rappelons la 4e h en 6e en 1994, la création de la hors-classe en 1989 ou le gain des 3 h dans le forfait AS en 2014.

Marquée par la tenue des JOP à Paris durant l'été, la rentrée 2024 serait normalement le meilleur moment pour matérialiser l'héritage de ces Jeux pour la jeunesse. A l'instar de l'augmentation des horaires de

la discipline que le SNEP-FSU revendique et qui est maintenant une mesure reprise dans le programme du Nouveau Front Populaire, l'amélioration globale de la situation de l'EPS et de ses enseignant·es fait partie de l'héritage attendu.

Avec 20 questions sur l'EPS, le sport scolaire, les équipements sportifs, cette enquête est indispensable pour faire le point à cette rentrée et porter les revendications pour améliorer le métier durant toute l'année. Cela permettra de faire état des besoins de la profession pour améliorer le quotidien dans les établissements et permettre une EPS et un sport scolaire de

qualité pour chaque jeune. Le SNEP-FSU en fera état lors de sa conférence de rentrée et des différentes audiences.

Pour une rentrée active et revendicative, nous vous remercions par avance de votre participation. ■

Cliquer pour remplir l'enquête

Lien vers l'enquête état des lieux de l'EPS à la rentrée 2024



## AGIR

## Renforcer le syndicalisme dans tous les établissements : UNE URGENCE !

Par Alain DE CARLO

L'affaiblissement du service public (SP) d'Éducation, et des SP en général est un terreau pour le développement des idées d'extrême droite. Parce qu'ils sont sources de cohésion, d'entraide, de réponse aux besoins et donc d'égalité, de solidarité et de fraternité, les SP sont de réels antidotes aux idées xénophobes. De plus, le progrès social (salaires, retraites, effectifs par classe) nécessite une activité forte, du local au national, pour se concrétiser.

### Le RN progresse dans les déserts syndicaux

Par son action concrète, le syndicalisme ne laisse pas les dégradations s'enchaîner sans réaction. Le syndicat œuvre à faire émerger des revendications collectives. Il est un moteur du rapport de force, pour améliorer le SP et le respect des personnels. Il permet aussi un travail de sens et le développement des solidarités. A l'inverse, le « laisser faire » face au néo-libéralisme, à la casse des usines ou des SP entraîne du ressentiment. Ce que nous dit Tristan Haute<sup>(1)</sup> : « Le RN progresse dans les déserts syndicaux »<sup>(2)</sup>

### S'engager dans son établissement

Aujourd'hui plus qu'hier, il est indispensable de s'engager pour faire entendre la voix des person-

nels. C'est aussi une nécessité pour stopper un nouveau management public (NMP) mortifère et reprendre le pouvoir sur notre travail.

C'est pourquoi, nous appelons chaque collègue, à se (ré)engager dès la pré-rentrée pour développer la vie syndicale dans son établissement. Cela passe par des temps communs en équipe EPS et avec l'équipe éducative (enseignant·es, CPE, AED, AESH, personnels administratifs, agent·es...):

- Créer une section syndicale d'établissement. Elle permet de structurer l'activité : accompagnement et conseils des collègues, heures mensuelles d'informations syndicales, actions, lien avec les fédérations de parents d'élèves...
- Organiser une heure d'information syndicale dès le mois de septembre
- Intervenir pour présenter la section syndicale d'établissement lors de la pré-rentrée
- Préparer les élections au Conseil d'Administration (CA)

### Elections au CA

Le SNEP-FSU appelle à ce qu'il y ait au moins un·e professeur·e d'EPS dans chaque CA pour porter les revendications spécifiques de notre métier (sport scolaire, équipements, budget, règlement

intérieur...). Le vote pour les élections au CA doit se dérouler avant la fin de la 7<sup>ème</sup> semaine de l'année scolaire soit avant les congés d'automne.

Pour construire des solidarités et faire avancer nos métiers : soyons tous et toutes des acteurs et actrices du renforcement du syndicalisme.

Pour vous accompagner, contactez votre section départementale ou académique. Le SNEP-FSU organise des stages « Agir dans l'établissement » pour développer les rapports de forces et gagner sur les revendications (installations, postes, budget, sport scolaire...): n'hésitez pas à vous inscrire.

Le droit syndical, c'est 12 jours par an et par agent·es, que vous soyez syndiqué·e ou non. ■

(1) maître de conférences en sciences politiques à l'université de Lille

(2) L'Humanité du 15/07/2024

Organiser une heure d'information syndicale



Proposition d'intervention lors de la pré-rentrée



## ADHÉSION

## S'engager : se syndiquer, dès la rentrée !

par Alain DE CARLO

Dans notre pays, il est plus que temps de renforcer les valeurs de solidarité, de vivre-ensemble, de fraternité, de laïcité, de liberté et d'égalité. C'est pourquoi nous appelons chaque collègue à s'engager par l'adhésion, pour améliorer l'EPS, le sport scolaire, le sport et les services publics.

Ensemble, faisons gagner le progrès social et l'éducation.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » Nelson Mandela. ■

## RENTREE

# Coordination des APSA

par Nathalie BOJKO

Dès la rentrée, faire respecter le droit et revendiquer la reconnaissance de la charge de coordination.

Quel que soit l'effectif de l'établissement, le nombre d'enseignant·es d'EPS, la mission de coordination des APSA est essentielle :

- construction collective des emplois du temps EPS,
- répartition des installations sportives,
- développement du projet EPS,
- programmation de l'AS,
- organisation de la certification,

■ relations avec le.la chef.fe d'établissement....

**Rappel attribution IMP :**

- 1 IMP pour au moins 3 enseignant·es d'EPS assurant au moins 50h de service hebdomadaire
- 2 IMP pour + de 4 enseignant·es d'EPS en équivalent temps plein

**Les revendications du SNEP-FSU**

La reconnaissance de cette mission doit être revendiquée par les établissements sous le

seuil des 50h ; et l'attribution d'une IMP supplémentaire est à réclamer par les établissements avec plus de 7 enseignant·es.

Si vous l'avez loupé, le dossier coordo détaillé est à retrouver dans le bulletin SNEP-FSU n°1021 (juin 2024) et sur le site internet.

**À savoir : un récent jugement de tribunal administratif a pris en compte les HSA dans le calcul de l'IMP de coordination des APSA (cf. bulletin SNEP-FSU n°1019).** ■



## LYCÉE PRO

# Terminale Bac Pro : des batailles à mener

par Eric DONATE

La réorganisation de l'année de terminale Bac pro questionne l'organisation et les contenus de l'EPS.

Comme l'indique la circulaire de rentrée, « la réforme du LP entre en vigueur, sur l'ensemble des niveaux ». La terminale subit une double réduction du temps scolaire : réduction des volumes horaires disciplinaires, et réaménagement calendaire, autour d'un « tronc commun » de 28 semaines (22 semaines de cours + 6 de PFMP) à l'issue duquel les élèves seront séparés mi-

mai en 2 parcours différenciés de 6 semaines : parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures et parcours de préparation à l'insertion professionnelle. Le SNEP-FSU revendique la suppression de ces parcours et appelle les collègues à la vigilance lors de la signature de leur VS afin signer une VS unique pour l'année à venir.

De plus, des conséquences organisationnelles sont à dénoncer. La recommandation ministérielle est de



2 h hebdomadaires d'EPS pour les seules élèves ayant choisi le parcours de préparation à la poursuite d'études supérieures, soit un arrêt précoce de l'activité physique pour tous les autres. Nous incitons les équipes à lutter en conseil d'enseignement et CA pour gagner 3h d'EPS sur l'ensemble de l'année scolaire, y compris sur le

parcours différencié. Enfin, les modalités d'organisation de la certification (3 CCF, en 22 semaines de cours) contribuent à une segmentation des séquences d'étude des APSA empêchant tout apprentissage ambitieux. Nous revendiquons de laisser la liberté aux équipes de certifier sur 2 APSA, en classe de terminale. ■

## INCLUSION

## Remplissez l'enquête !

par Andjelko SVRDJIN

Le SNEP-FSU vous invite à partager la situation des élèves en situation de handicap dans les cours d'EPS.

De nombreux professeurs d'EPS rencontrent quotidiennement des problèmes importants lors de l'inclusion d'élèves en situation de handicap dans les cours d'EPS. Si le nombre d'AESH augmente depuis des années, l'EPS demeure souvent l'enseignement lors duquel les élèves n'en bénéficient pas. La logique des « fondamentaux » préside à d'autres choix. Les transports adaptés, le matériel spécifique, sont des éléments manquants. Sans parler de la formation des enseignant·es.

Le SNEP-FSU a décidé de profiter des jeux paralympiques et de la mise sous le feu des projecteurs des

athlètes en situation de handicap pour faire valoir les droits en communiquant sur les conditions d'enseignement de la plupart des élèves en situation de handicap, leurs camarades de classe et leurs professeur·es. Pour ces élèves, le cours d'EPS est souvent le seul lieu de vie sportive.

Nous souhaitons nous appuyer sur les données réelles dans notre communication. C'est pourquoi nous invitons tous·tes les collègues à remplir cette courte enquête. ■

Lien vers l'enquête



## INTERNATIONAL

## Une visibilité Européenne pour la journée du sport scolaire

par Bruno CREMONESI

Le SNEP-FSU rejoint depuis de nombreuses années l'initiative de la journée européenne du sport scolaire.

Cette journée, coordonnée par la Fédération hongroise de sport scolaire, implique de très nombreux pays en Europe et même au-delà puisque la Palestine est

devenue membre sous l'impulsion du SNEP-FSU et d'EUPEA.

En vous inscrivant sur la page internet, vous donnerez une visibilité européenne à votre journée et participerez à rendre visible le sport scolaire à la française : un sport scolaire sous la responsabilité d'une organisation

nationale (UNSS) avec une conception de service public et d'ouverture pour le plus grand nombre. Un sport scolaire sous la responsabilité d'enseignant·es d'EPS qui ont 3h dans leur service. Dans d'autres pays comme par exemple l'Italie ou le Portugal, les heures sont négociées avec le ou la chef·fe d'établissement.

En Europe, cette journée est organisée dans d'autres pays par des organisations privées ou des clubs sportifs. Le sport de la jeunesse est pris en charge par ces clubs sportifs, considérant le sport scolaire comme une concurrence. C'est une logique différente où le sport scolaire n'existe pas comme prolongement de l'EPS.

En rendant visibles nos journées, c'est aussi une façon de lutter pour donner à voir d'autres modèles du sport scolaire et partager nos idées avec les enseignant·es d'EPS d'autres pays. ■

AG UNSS DU 05/07/2024

# Règlement Fédéral rejeté, budget fortement contesté

par Nathalie FRANÇOIS

Le SNEP-FSU et les élu-es des AS ont exprimé leurs profonds désaccords avec la politique financière et sportive de la Direction nationale de l'UNSS (DN UNSS).

Si le PNDSS 2024-2028 a été voté à l'unanimité, le Règlement Fédéral (listes des APSA, rencontres, catégories, ...) a essuyé un large revers avec 23 voix contre, 12 abstentions et 17 pour. Le Budget 2024-2025 a failli subir le même sort avec une adoption à une très courte majorité (2 voix).

Nous profitons de cet article pour remercier les collègues qui ont participé fin juin à la campagne carton rouge et courriers des districts.

Une AG est programmée le 10/09/2024 pour voter un nouveau Règlement Fédéral.

Le SNEP-FSU fera entendre ses principales revendications (jeune coach joueur-euse, financement des rencontres des APSA de la

liste 3, maintien de la catégorie cadets lycées, etc.).

Les augmentations prévues à la rentrée : L'affiliation passe de 80 à 100€ (+20€) et le prix de la licence passe de 15,62€ à 17,03€ (+ 9 %).

L'accord transport est toujours en cours mais nous avons obtenu l'expérimentation dès septembre d'un accord au niveau district dans un département (non encore déterminé).

Le SNEP-FSU invite les collègues à participer aux AG départementales UNSS de rentrée et à consulter son dossier spécial sport scolaire qui sera distribué ou mis en ligne sur notre site. ■

Détails  
sur notre site  
sport scolaire

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

SAISON  
DES SPORTS

19-21 NOVEMBRE 2024 | Paris - Porte de Versailles - Pavillon 6

2024

15 000  
visiteurs200  
exposants100  
prises de parole et  
démonstrations

Adossé au Salon des Maires et Collectivités, le nouveau Salon des Sports & Parasports **réunit l'ensemble de la communauté sportive et rassemble les professionnels du service de pratiques et d'activités physiques et sportives** plus diversifiés, plus accessibles, à des publics plus nombreux de tous les âges, dans tous les territoires.

UNE OFFRE LARGE DES ACTIVITÉS NOMBREUSES ADAPTÉES À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET DE LA PLACE DU SPORT EN SOCIÉTÉ :

• Institutions et Mouvement sportif • Aménageurs d'infrastructures, équipements, mobiliers et installations • Fédérations sportives et offre de pratiques fédérales • Media et organisation d'événements • Sports marchands et de Loisirs • SportTech • eSport • Matériels et • Financement, emploi, formation aux métiers du sport

JOURNÉE EMPLOI - FORMATION - METIERS : JEUDI 21 NOVEMBRE

Une journée dédiée aux évolutions et aux besoins de compétences de toutes les structures publiques, privées et associatives :

- Conférences sur les métiers du sport et dans le sport
- Rencontres de recruteurs et job dating
- Accueil de jeunes en formation (EPPCS, STAPS...)

3 JOURS DE TEMPS FORTS,  
CONFÉRENCES ET ANIMATIONS

- Une **Arène du sport** pour éclairer et débattre sur des enjeux et des transformations actuels
- Des **Terrains Vis ton sport** pour faire vivre les pratiques

Tenue conjointe avec

salon  
des maires  
et des collectivités locales

SALON  
DE LA  
BIODIVERSITÉ  
ET DU GÉNIE ÉCOLOGIQUE

Organisé par infoprodigital et AMF

www.salondessports.fr

PÉDAGOGIE

# Les tests physiques : entre flou et vigilance

par Eric DONATE

L'hypothétique mise en place de tests physiques à la rentrée ne doit pas occulter les véritables enjeux de la discipline.

Si E. Macron avait annoncé des tests physiques à destination des élèves de 6<sup>ème</sup> à compter de septembre 2024, la circulaire de rentrée ne précise rien à ce sujet. Il faudra donc scruter les lettres de rentrée académiques quant au déploiement ou non de ces

tests... témoignant une fois encore d'une forme de mépris envers les enseignant-es d'EPS, les incitant à s'organiser dans l'urgence.

Le SNEP-FSU voit en ces tests un affaiblissement de l'EPS, au profit d'une activité lourde à organiser, chronophage, vide d'apprentissages qui s'arti-

cule aux réformes du choc des savoirs, des groupes de niveaux... Dans ce contexte, nous affirmons la nécessité de la plus grande vigilance. Sous prétexte de lutte contre la sédentarité, ou détection des profils à potentiel sportif, les tests physiques s'appuient sur des tâches simples, reproductibles, permettant d'accéder à des résultats principalement quantitatifs, déconnectés de la pratique sportive. Ils s'imposent à la profession, sans vision de leur utilisation voire instrumentalisation ultérieure.

Nous sommes attachés à la liberté pédagogique et soutenons le dynamisme des équipes qui déploient des tests dans le cadre d'initiatives locales, ou pour répondre à des demandes de recherches. Nous affirmons de plus que l'enjeu de reconstruire du commun n'est pas autour des tests mais bien autour de référentiels nationaux pour les épreuves certificatives d'EPS. En ce sens, les programmes alternatifs constituent un point d'appui essentiel à diffuser et mettre en mouvement. ■

ÉQUIPEMENTS

# Salon des Maires

par Sylvain QUIRION

Le SNEP-FSU sera présent au Salon des Sports du Salon des Maires en novembre 2024 pour des équipements « exceptionnels » au quotidien.

Sur la base de son référentiel « RÉSET », le SNEP-FSU fera valoir auprès des élu-es ses propositions pour des équipements alliant qualité d'usage et qualité environnementale.

Les JOP ont été l'occasion de mettre en lumière la pratique sportive. Les prolonger, c'est permettre à tous-tes les élèves de pratiquer une EPS exigeante dans des équipements de qualité et en quantité suffisante.

La transition environnementale constitue actuellement une préoccupation majeure des élu-es locaux-les. Sa prise en compte dans la conception des futures installations sportives est indispensable. Neufs ou à rénover, les équipements

du XXI<sup>ème</sup> siècle, doivent permettre d'améliorer les différents types de confort : acoustique, thermique (hiver et été), visuel et olfactif (piscines, gazons synthétiques, salles de combat) ; préserver la santé (qualité de l'air), être accessibles au plus grand nombre (scolaires, associations, personnes âgées, handicapées) et offrir des conditions de pratique et de travail en toute sécurité.

Une EPS ambitieuse ne peut se passer d'équipements sportifs à la hauteur de cette exigence. La qualité des installations et du matériel mis à disposition des élèves est donc déterminante pour leur donner envie de poursuivre leur pratique sportive au-delà de l'école.

Ce qui est bon pour l'EPS, l'est tout autant pour toutes les pratiques associatives. ■

Soirée de l'EPS  
n° 1 / Saison 5

Faut-il tester  
nos élèves à la rentrée ?

JEUDI 3 OCTOBRE 18H30 / 20H

À la maison SNEP-FSU et sur LIVE

JE M'INSCRIS !

## AFFECTATION STAGIAIRES

# Remettre de la transparence dans le mouvement, une urgence !

par Julien GIRAUD

L'affectation des lauréat·es des concours de recrutement en EPS se déroule en 2 phases (inter et intra) dans le courant du mois de juillet.

Ce mouvement est cadré par une note de service (12/04/2024) qui définit les éléments de barème et les différentes situations de stage. Ce mouvement national devrait donc se dérouler, sur l'exemple du mouvement national à gestion déconcentrée (MNGD), de manière sereine pour les nouveaux·elles enseignant·es d'EPS avec des certitudes. C'est à ce moment que la machine déraile : le Ministère utilise une interface (SIAL) mal paramétrée qui ne lui permet pas d'identifier la situation exacte de chaque lauréat·e, des erreurs importantes en découlent. La FSU porte depuis plusieurs années des solutions avec notamment l'introduction d'une phase de consultation de vœu et de

barème retenu (comme pour le MNGD). Le Ministère refuse catégoriquement alors que cela permettrait aux lauréat·es de corriger éventuellement des erreurs, de connaître leur barème et permettrait surtout de faciliter le travail des agent·es des rectorats et de la DGRH. Cet entêtement crée des situations ubuesques après les résultats du mouvement d'affectation : non prise en compte de l'ancienneté de non titulaire, pièce justificative illisible pour l'administration, etc.

Et ce n'est fini : depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019, le Ministère de l'EN applique de manière zélée l'opacité dans les opérations de carrière des agent·es. Résultat pour les stagiaires : impossible de connaître le calibrage de chaque académie



ni la barre d'entrée même lors de demande de révision d'affectation !

Pour quelles raisons le Ministère s'obstine-t-il à cacher ces éléments ?

A part créer de la confusion, de la frustration et de l'incompréhension dès le début de

carrière pour bons nombres de stagiaires, la DGRH n'a rien à gagner à continuer ainsi.

Le SNEP avec la FSU demande une réaction forte du Ministère sur ce mouvement d'affectation des stagiaires en le rendant plus transparent pour les enseignant·es débutant dans le métier. ■

## AVANCEMENT

## Classe exceptionnelle : pour toutes et tous ?

par Benoit CHAISY

Les nominations à la classe exceptionnelle ont eu lieu en juillet, 67 agrégé·es d'EPS et 674 professeur·es d'EPS ont été promu·es.

Le SNEP et la FSU ont obtenu que l'accès à la classe exceptionnelle fonctionne avec un ratio promu·es/promouvables, assurant ainsi des promotions chaque année. Pour autant, ce ratio n'est pas à la hauteur des nécessités de reconnaissance et de revalorisation de la profession.

D'après les éléments collectés par le SNEP-FSU, partout le double avis très favorable était indispensable pour être promu·e. Le départage s'est donc fait à l'ancienneté de grade au profit des plus ancien·es dans le corps.

L'objectif d'un départ de chacun, chacune au dernier indice de la classe exceptionnelle est atteignable si les évaluateurs, évaluatrices sont vigilant·es aux carrières des personnels et si le ministère revalorise le ratio actuel (10,5 % pour les profs EPS, 13,5 % pour les agrégé·es). Le SNEP-FSU continuera d'agir dans ce sens ! ■

## FORMATION INITIALE

## Un décret en suspens

par Coralie BENECH

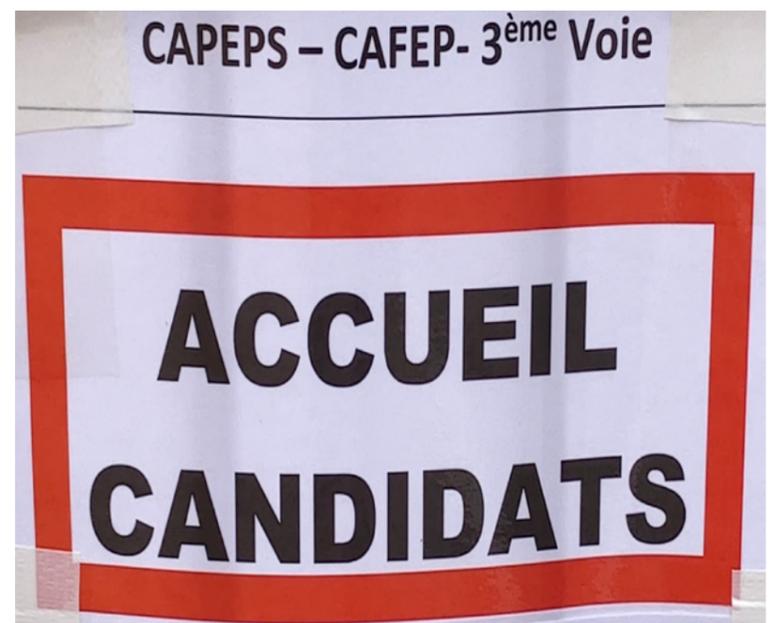
Précipitée puis suspendue, la réforme de la formation initiale doit être revue et des moyens suffisants attribués.

Le SNEP-FSU a fortement dénoncé le fond de la réforme de la formation initiale envisagée par le ministère mais aussi la précipitation dans laquelle le ministère voulait faire appliquer cette réforme. À plusieurs reprises, le SNEP, avec la FSU, est intervenu pour que cette réforme soit revue et surtout pour qu'elle ne soit pas appliquée à la rentrée 2024 étant donné les délais. Elle mettait en grande difficulté, au-delà du fond, les étudiant·es comme les formateur·rices qui n'avaient pas pu anticiper les modifications liées à la place du concours et aux années de formation. Le ministère n'a rien voulu entendre, poussé aussi par certaines organisations syndicales, et a présenté le décret modificatif statutaire au mois de juillet alors même que le gouvernement avait été mis en minorité et qu'un nouveau gouvernement devait être formé. Les conséquences sont importantes en cette rentrée où les étudiant·es et les formateur·rices n'ont eu aucune nouvelle. Passer un concours

à Bac +3 ou à Bac +5, organiser une formation en fonction de la place du concours ne sont pas de même nature et le ministère a mis tout·es les acteur·rices de la formation en difficulté.

Le SNEP-FSU continue de revendiquer une autre réforme de la formation et les moyens

pour la mettre en œuvre. Quant aux concours, le SNEP-FSU demande le rétablissement de l'épreuve de l'EPS au CRPE, ainsi que les épreuves liées à la pratique physique... Si E. Macron est attaché à l'héritage des JOP, ces mesures y répondent. ■



## RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

## Vérifier son appréciation finale, une nécessité !

par Benoit CHAISY

Les appréciations finales vont être notifiées aux personnels ayant eu leur rendez-vous de carrière en 2023-2024. Cette notification devrait se faire autour du 15 septembre.

C'est à partir de la date de notification que les personnels concernés auront 30 jours pour contester leur appréciation.

Le SNEP-FSU constate encore trop souvent que les recteur·rices ne jouent pas le jeu d'une évaluation sans quotas. En effet, à aucun moment la

règlementation ne fixe de quotas et il y a encore une confusion entre évaluation et promotion. Les appréciations « excellent » peuvent très largement dépasser les 30 % de bonifications d'avancement d'échelon et ce, quel que soit le rendez-vous de carrière. Trop d'appréciations finales ne correspondent toujours pas à l'évaluation des items.

De nombreux recours aboutissent chaque année, aussi les commissaires paritaires du SNEP-FSU seront là dans toutes les académies pour vous aider et conseiller. ■

## SPORT

## Rentrée sportive 2024 : quel héritage des JOP ?

par Gwenaëlle NATTER

L'exposition médiatique des performances sportives lors des JOP entraîne généralement une envie accrue de faire du sport, notamment chez les plus jeunes. Mais les clubs sont-ils en capacité d'accueillir un afflux de nouveaux·elles adhérent·es à la rentrée ? Et cet engouement pourra-t-il perdurer ?

Pour ancrer le sport dans le quotidien des français·es, il faut non seulement rendre la pratique accessible au plus grand nombre, mais aussi valoriser la place du sport dans la société et renforcer le « statut » des bénévoles mais aussi des sportif·ves de haut niveau qui, rappelons-le, sont pour la majorité d'entre eux/elles loin de vivre confortablement de leur passion.

En dehors de la pratique de haut-niveau, les politiques publiques sont bien insuffisantes pour assurer le développement du sport et de l'éducation populaire, notamment en direction de la jeunesse. Il est indispensable de retrouver un ministère de la Jeunesse et des Sports de plein exercice disposant d'un budget porté à 1% du budget de l'Etat. Cela

permettrait de soutenir financièrement les clubs et associations mais aussi d'opérer les recrutements nécessaires de personnels qualifiés tant sur le versant sport que jeunesse. C'est une condition indispensable pour assurer l'accompagnement et le développement des clubs et associations, des fédérations, la formation des cadres et des bénévoles en charge de l'animation et de l'accueil du public.

C'est grâce à la combinaison du développement de la pratique sportive au sein de l'Ecole et du développement du sport fédéral que nous pourrions contribuer à démocratiser la pratique sportive et l'accès aux loisirs et ainsi faire de la France une nation sportive. Cette perspective doit être accompagnée d'un grand plan de construction/rénovation des équipements sportifs sur l'ensemble des territoires.

C'est un investissement pour le bien-être et l'avenir de la jeunesse, il n'est pas question de se contenter de mesurées à la portée bien limitée.

Pour le SNEP-FSU, telles sont les conditions pour que la France devienne réellement une nation sportive ... ■

## ÉCO-SOCIAL

## L'extrême droite entre imposture et inculture

par Polo LEMONNIER

Le RN a beau vouloir donner à voir l'image d'un parti politique comme les autres, soucieux de l'intérêt des travailleurs et travailleuses et en rupture avec sa marque de fabrique raciste et xénophobe, rien n'y fait !

La campagne express des législatives a mis au jour des candidatures RN bien loin de la communication du parti. Moults candidat·es n'ont pu résister à tenir des propos racistes et homophobes, montrant ainsi que le fonds de commerce d'extrême droite reste bien ancré dans ce parti pas comme les autres contrairement aux déclarations de ses principaux·ales dirigeant·es. Alors que Marine Le Pen et Jordan Bardella son dauphin n'ont eu de cesse de fustiger la Macronie, l'élection au perchoir de l'Assemblée nationale a permis de constater que l'intérêt de classe pour protéger le capital et celles et ceux qui

en disposent prime. Il aura en effet fallu des voix du RN pour réélire Yaël BRAUN-PIVET malgré les résultats des législatives qui



ont placé le NFP en tête. La démocratie ce n'est pas pour eux quand l'enjeu est de poursuivre les politiques libérales menées jusqu'alors.

L'extrême droite, c'est elle qui dénonce avec véhémence les choix artistiques opérés pour la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, allant même jusqu'à confondre Philippe Katerine en Dyonisos avec Jésus Christ... Qu'importe, l'image donnée de la France n'est pas celle dont ils rêvent.

Non, le Rassemblement National et tous ses valets n'ont pas changé et le péril que constituerait leur accession au pouvoir doit être combattu partout et tout le temps. Nous y avons échappé grâce à une formidable mobilisation populaire les empêchant d'obtenir comme les pronostics l'annonçaient une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Le SNEP et la FSU entendent continuer de porter le combat contre l'extrême droite avec toutes celles et tous ceux qui sont attachés et aspirent à la démocratie, la justice sociale et écologique. ■

DECATHLON Pro  
ENSEIGNEMENT

Vous transmettez  
la passion du sport.  
On est votre plus  
grand supporter.

Prix dégressifs, marques spécialisées, services et experts dédiés... Decathlon PRO équipe plus de 12 000 établissements scolaires.

Retrouvez tout l'équipement conçu pour votre programme, le tout à prix pros sur notre site.



Vous êtes prof ?  
Découvrez toute notre offre sur [decathlonpro.fr/seconaire](https://decathlonpro.fr/seconaire)

## INTERNATIONAL

## Les jeux mondiaux des enseignant·es d'EPS

par Bruno CREMONESI

La Fédération Internationale du Sport Scolaire (ISF) organise la première édition des World Teacher Games dans la métropole Toulon Provence Méditerranée, du 5 au 10 mai 2025.

Le plus grand événement international pour les enseignant·es, promouvant l'éducation physique et le sport, rassemblera des milliers d'enseignant·es provenant de plus de 35 pays. Soutenus par le programme Erasmus plus de la Commission Européenne, les World Teacher Games accueilleront plus de 200 équipes, proposant des défis sportifs par équipes, des ateliers, une conférence internationale et des activités culturelles. Le SNEP-FSU sera partenaire de cet événement. ■



Inscrivez-vous dès  
maintenant sur



Vidéo de  
présentation

